



RECU EN PREFECTURE

Le 02 juin 2023

VIA DOTELEC - S2LOW

025-212500565-20230525-D007163H-DE

EXTRAIT DU REGISTRE

Publié le : 02/06/2023

des Délibérations du Conseil Municipal

Séance du 25 Mai 2023

Le Conseil Municipal, convoqué le 19 mai 2023, s'est réuni à l'hôtel de Ville de Besançon

Conseillers Municipaux en exercice : 55

Présidence de Mme Anne VIGNOT, Maire

Étaient présents :

Mme Elise AEBISCHER, M. Hasni ALEM, Mme Frédérique BAEHR, M. Guillaume BAILLY (à partir de la question n°3), Mme Anne BENEDETTO (à partir de la question n°3), Mme Pascale BILLEREY, M. Nicolas BODIN, M. François BOUSSO (à partir de la question n°3), Mme Nathalie BOUVET, Mme Fabienne BRAUCHLI, Mme Claudine CAULET, Mme Aline CHASSAGNE, Mme Annaïck CHAUVET, Mme Julie CHETTOUH (à partir de la question n°3 et jusqu'à la question n°16 incluse), M. Sébastien COUDRY (à partir de la question n°3), M. Laurent CROIZIER, M. Benoît CYPRIANI, Mme Karine DENIS-LAMIT, M. Cyril DEVESA, Mme Marie ETEVENARD, M. Ludovic FAGAUT, Mme Sadia GHARET, M. Abdel GHEZALI, M. Olivier GRIMAITRE, Mme Valérie HALLER, M. Pierre-Charles HENRY (à partir de la question n°6), M. Damien HUGUET, M. Jean-Emmanuel LAFARGE, Mme Marie LAMBERT (jusqu'à la question n°8), M. Aurélien LAROPPE, Mme Myriam LEMERCIER, M. Christophe LIME, M. Jamal-Eddine LOUHKIAR (jusqu'à la question n°17), Mme Agnès MARTIN, M. Saïd MECHAI, Mme Carine MICHEL, Mme Marie-Thérèse MICHEL, Mme Laurence MULOT (jusqu'à la question n°5 incluse, à partir de la question n°9 et jusqu'à la question n°16 incluse), M. Yannick POUJET (à partir de la question n°4), M. Anthony POULIN, Mme Françoise PRESSE, Mme Karima ROCHDI, M. Jean-Hugues ROUX (jusqu'à la question n°20 incluse), Mme Juliette SORLIN (à partir de la question n°3), M. Nathan SOURISSEAU, M. Gilles SPICHER (jusqu'à la question n°2 incluse et à partir de la question n°5), M. André TERZO, Mme Anne VIGNOT, Mme Sylvie WANLIN, Mme Christine WERTHE, Mme Marie ZEHAF (jusqu'à la question n°5 incluse).

Secrétaire :

Mme Elise AEBISCHER

Étaient absents :

M. Kévin BERTAGNOLI, M. Philippe CREMER, Mme Lorine GAGLILOLO, Mme Claude VARET

Procurations de vote :

M. Guillaume BAILLY à Mme Myriam LEMERCIER (jusqu'à la question n°2 incluse), M. Kévin BERTAGNOLI à Mme Elise AEBISCHER, M. François BOUSSO à M. Nathan SOURISSEAU (jusqu'à la question n°2 incluse), M. Philippe CREMER à Mme Sylvie WANLIN, M. Pierre-Charles HENRY à Mme Christine WERTHE (jusqu'à la question n°5 incluse), Mme Marie LAMBERT à Mme Karine DENIS-LAMIT (à partir de la question n°9), Mme Claude VARET à M. Ludovic FAGAUT, Mme Anne BENEDETTO à M. Hasni ALEM (jusqu'à la question n°2 incluse), Mme Juliette SORLIN à Mme Marie ZEHAF (jusqu'à la question n°2 incluse), M. Sébastien COUDRY à M. Abdel GHEZALI (jusqu'à la question n°2 incluse), M. Yannick POUJET à M. Nicolas BODIN (jusqu'à la question n°3 incluse), Mme Julie CHETTOUH à Mme Frédérique BAEHR (jusqu'à la question n°2 incluse et à partir de la question n°17), Mme Marie ZEHAF à Mme Juliette SORLIN (à partir de la question n°6), M. Gilles SPICHER à Mme Pascale BILLEREY (de la question n°3 à la question n°4 incluse), M. Jean-Hugues ROUX à M. Sébastien COUDRY (à partir de la question n°21), Mme Lorine GAGLILOLO à M. Anthony POULIN, M. Jamal-Eddine LOUHKIAR à M. André TERZO (à partir de la question n°17), Mme Laurence MULOT à M. Pierre-Charles HENRY (à partir de la question n°17).

OBJET : 15 - Construction de serres botaniques - consolidation du plan de financement - Subventions FEDER

Délibération n° 2023/007163

Construction de serres botaniques - consolidation du plan de financement - Subventions FEDER

Rapporteur : Mme Annaïck CHAUVET, Adjointe

	Date	Avis
Commission n° 2	10/05/2023	Favorable unanime

Résumé :

Le Jardin des Sciences est un équipement de culture scientifique intégré au schéma d'aménagement du secteur de la Bouloie et au contrat métropolitain. Il comprend notamment la réalisation de serres botaniques.

Les marchés de travaux ont été attribués et le chantier est en cours d'exécution. Le montant total de travaux notifié en janvier 2022 est de 3 282 569,40 € HT pour un montant global d'opération de 4 304 000 € HT, soit 5 164 800 € TTC.

Il convient de prendre en compte dans le plan de financement consolidé sur la base du montant définitif de l'opération, une sollicitation de subvention à l'Union Européenne (FEDER).

Le Jardin des Sciences, équipement de culture scientifique, est l'un des projets structurants du schéma d'aménagement du secteur de la Bouloie. Ce dernier vise à faire du campus Bouloie-Temis un campus d'excellence et à accompagner sa transformation sur différents axes.

Ce Jardin des Sciences s'organise autour de trois structures clés de la médiation scientifique :

- le jardin botanique qui va trouver ici un nouvel emplacement,
- la Fabrikà, lieu de présentation au public des travaux des chercheurs (existant sur site),
- l'Observatoire des Sciences de l'Univers et son parc (existant sur site).

La construction de serres botaniques constitue l'emblème de l'équipement et comprend :

- des serres botaniques, de présentation au public et de multiplication/conservation (1 133 m² SP),
- des locaux et espaces logistiques et administratifs (415 m² SP).

L'aménagement de parterres extérieurs est prévu en relation avec la requalification des espaces extérieurs aux abords de la serre et de la Fabrikà.

Les marchés de travaux ont été attribués et le chantier est en cours d'exécution. Le montant total de travaux notifié en janvier 2022 est de 3 282 569,40 € HT pour un montant global d'opération de 4 304 000 € HT, soit 5 164 800 € TTC.

Le plan de financement présenté lors du Conseil Municipal du 31 mars 2021 doit être consolidé, compte-tenu d'une sollicitation de subvention attendue en provenance de l'Union Européenne dans le cadre du Programme Opérationnel FEDER 2021-2027. Les financements de la Région Bourgogne-Franche-Comté, de l'Université de Franche-Comté et du Département du Doubs restent inchangés par rapport au plan de financement initialement prévu.

En conséquence, le plan de financement prévisionnel est consolidé comme suit :

FEDER	860 437,33 €
Université de Franche-Comté	1 000 000,00 €
Région Bourgogne-Franche-Comté	1 150 000,00 €
Département du Doubs	500 000,00 €
Ville de Besançon (y compris TVA à la charge de la Ville)	1 654 362,67 €
Total TTC TDC	5 164 800,00 €

La Ville de Besançon s'engage à prendre en charge les financements non acquis.

A l'unanimité des suffrages exprimés (10 abstentions), le Conseil Municipal :

- approuve le plan de financement consolidé de la construction des serres botaniques ;
- autorise Mme la Maire, ou son représentant, à confirmer ou solliciter les subventions auprès des partenaires selon le plan de financement évoqué dans le rapport, et auprès de tout autre partenaire potentiel, et à signer les éventuelles conventions de subvention à intervenir.

Rapport adopté à l'unanimité

Pour : 45

Contre : 0

Abstentions* : 10

Conseiller intéressé : 0

*Le sens du vote des élus ne prenant pas part au vote est considéré comme une abstention.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif de Besançon dans les deux mois suivant sa publicité.

La Secrétaire de séance,

Pour extrait conforme,

La Maire,



Elise AEBISCHER,
Adjointe

Anne VIGNOT